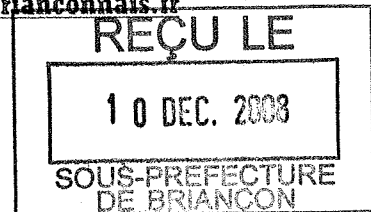




COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS
Les Cordeliers - 1, rue Aspiran Jan - 05100 BRIANCON
Tel 04 92 21 35 97 - Fax 04 92 20 38 90
E mail accueil@ccbrianconnaiss.fr



SITE DE FONTCHRISTIANE CONSTRUCTION D'UNE DECHETTERIE

Marché 2006 / CCB / ST / 17

Avenant n°1 au lot n°3 du marché

**Rapport de présentation
Avenant n°1**

Septembre 2008



Assistance PRO_G

Ingénierie de l'environnement
La Renardière - La Garde - 05000 GAP
Tel/Fax 04 92 53 84 51
assistanceprog@wanadoo.fr

Introduction

Au cours de la préparation des plans d'exécution, le Maître d'œuvre, en accord avec le Maître d'ouvrage a apporté plusieurs modifications notables au projet initial pour mieux s'adapter aux conditions réelles rencontrées.

La prise en compte de ces éléments, implique une modification du projet initial, qui se traduit par l'avenant présenté ci-après.

Le présent document inclus le rapport de présentation de l'avenant et l'avenant lui-même.

Rapport de présentation de l'avenant n°1 au marché

Pour satisfaire à l'article 75 du code des Marchés Publics, tout projet d'avenant au marché, fait l'objet d'un rapport de présentation de la personne responsable du marché:

1- Rappels et Identifiants

1.1- Pouvoir adjudicateur

<i>Dénomination :</i>	Communauté de Communes du Briançonnais
<i>Signataire du marché :</i>	Monsieur Le Président
<i>Adresse :</i>	Les Cordeliers – 1, rue Aspiran Jan 05100 BRIANCON
<i>Téléphone :</i>	04 92 21 35 97
<i>Télécopieur :</i>	04 92 20 38 90
<i>Adresse internet :</i>	accueil@ccbrianconnais.fr

1.2- Maître d'oeuvre

<i>Dénomination :</i>	Assistance PRO_G
<i>À l'attention de :</i>	Madame Ida Robert
<i>Adresse :</i>	« La Renardière » - La Garde 05000 GAP
<i>Téléphone :</i>	04 92 53 84 51
<i>Télécopieur :</i>	04 92 53 84 51
<i>Adresse internet :</i>	assistanceprog@wanadoo.fr

1.3. Objet du marché

Il concerne la « Construction d'une déchetterie » sur le site de Fontchristiane en rive droite de la Cerveyrette, sur la commune de Briançon (05). Le marché comporte 3 lots qui sont les suivants.

4- Choix du mode de passation

Le présent avenant est signé par le Maître d'ouvrage et l'Entrepreneur.

5- Déroulement de la procédure

Le présent avenant résulte d'une application des prix unitaires du marché quand ils existent ou d'une négociation entre le Maître d'ouvrage et l'Entrepreneur.

6- Critères de sélection

Sans objet

7- Candidats non retenus et motif du rejet

Sans objet

8- Provenance des fournitures

Toutes les fournitures proviennent à notre connaissance de l'Union Européenne.

9- Sous-traitance

Aucune sous-traitance n'est prévue pour la réalisation du présent avenant

Avenant n°1

Dans le cadre du marché de travaux pour « Construction d'une déchèterie » au lieudit Fontchristiane, sur la commune de Briançon (05), les soussignés

- Le Maître d'Ouvrage,

<i>Dénomination :</i>	Communauté de Communes du Briançonnais
<i>Signataire du marché :</i>	Monsieur Le Président
<i>Adresse :</i>	Les Cordeliers – 1, rue Aspiran Jan 05100 BRIANCON
<i>Téléphone :</i>	04 92 21 35 97
<i>Télécopieur :</i>	04 92 20 38 90
<i>Adresse internet :</i>	accueil@ccbrianconnais.fr

d'une part

- L'Entrepreneur titulaire et mandataire du marché

<i>Raison sociale ou dénomination</i>	BENNES DALBY
<i>Forme juridique</i>	EURL
<i>Adresse du siège</i>	RN21 BP1 – 47340 St Antoine de Ficalba
<i>Tel</i>	05 53 41 55 80
<i>Fax</i>	05 53 40 16 88
<i>E mail</i>	bdalby@dalby.fr
<i>SIREN (numéro d'entreprise)</i>	
<i>SIRET (numéro d'établissement)</i>	381 743 194 00015
<i>APE (numéro du code d'activité)</i>	342 A

d'autre part,

donnent leur accord pour une modification du marché principal de travaux dans les conditions fixées ci-après :

Article 1 : Travaux concernés

1.1- Réduction du nombre de bennes de 30m3 à fournir

Le nombre de bennes de 30 m3 à fournir est réduit de 14 à 10 unités.

1.2- Fourniture de bennes à gravats

Fourniture de 2 bennes à gravats non prévues au marché.

Article 2 : Incidence financière

Le présent avenant diminue le montant forfaitaire de l'ensemble du lot n°3 de

-7 636,00	-1 496,66	-9 132,66
-----------	-----------	-----------

En toutes lettres :

Neuf mille cent trente deux euros et soixante six centimes TTC.

Article 3 : Délais

Le délai de réalisation du lot n°3 est inchangé.


Article 4 : Renoncement au recours

Le titulaire du marché renonce à tout recours pour des faits antérieurs à la signature du présent avenant et concernant le présent marché.

Acceptation de l'avenant

A S. ANTOINE....., le 06/10/08.....

Signature de l'Entrepreneur titulaire


Sté DALBY
RN 21 - B.P. 1
47340 ST ANTOINE DE FICALBA
Tél. 05 53 41 55 80 - Fax 05 53 40 16 86
Siret 341 743 194 00015 - APE 342 A

Signature du représentant de la
Communauté de Communes du
Briançonnais, agissant en vertu d'une
délibération en date du

Notification

Le représentant légal de la Collectivité certifie que le présent avenant au marché a été
transmis au représentant de l'état le

L'Entrepreneur, titulaire du marché

Reçu notification de l'avenant

le :

Signature de l'Entrepreneur titulaire

Le représentant de la Communauté de Communes du Briançonnais

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'avenant, signé par le titulaire
le

A

Le

Signature du représentant légal de la
Communauté de Communes du
Briançonnais



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS
Les Cordeliers – 1, rue Aspiran Jan – 05100 BRIANCON
Tel 04 92 21 35 97 – Fax 04 92 20 38 90
E mail accueil@ccbrianconnais.fr

SITE DE FONTCHRISTIANE CONSTRUCTION D'UNE DECHETTERIE

Marché 2006 / CCB / ST / 17

Avenant n°1 au lot n°1 du marché

**Rapport de présentation
Avenant n°1**

Septembre 2008



Assistance PRO_G

Ingénierie de l'environnement
La Renardière - La Garde - 05000 GAP
Tel/Fax 04 92 53 84 51
assistanceprog@wanadoo.fr

Introduction

Au cours de la préparation des plans d'exécution, le Maître d'œuvre, en accord avec le Maître d'ouvrage a apporté plusieurs modifications notables au projet initial pour mieux s'adapter aux conditions réelles rencontrées.

La prise en compte de ces éléments, implique une modification du projet initial, qui se traduit par l'avenant présenté ci-après.

Le présent document inclus le rapport de présentation de l'avenant et l'avenant lui-même.

Rapport de présentation de l'avenant n°1 au marché

Pour satisfaire à l'article 75 du code des Marchés Publics, tout projet d'avenant au marché, fait l'objet d'un rapport de présentation de la personne responsable du marché:

1- Rappels et Identifiants

1.1- Pouvoir adjudicateur

<i>Dénomination :</i>	Communauté de Communes du Briançonnais
<i>Signataire du marché :</i>	Monsieur Le Président
<i>Adresse :</i>	Les Cordeliers – 1, rue Aspiran Jan 05100 BRIANCON
<i>Téléphone :</i>	04 92 21 35 97
<i>Télécopieur :</i>	04 92 20 38 90
<i>Adresse internet :</i>	accueil@ccbrianconnais.fr

1.2- Maître d'oeuvre

<i>Dénomination :</i>	Assistance PRO_G
<i>À l'attention de :</i>	Madame Ida Robert
<i>Adresse :</i>	« La Renardière » - La Garde 05000 GAP
<i>Téléphone :</i>	04 92 53 84 51
<i>Télécopieur :</i>	04 92 53 84 51
<i>Adresse internet :</i>	assistanceprog@wanadoo.fr

1.3. Objet du marché

Il concerne la « Construction d'une déchetterie » sur le site de Fontchristiane en rive droite de la Cerveyrette, sur la commune de Briançon (05). Le marché comporte 3 lots qui sont les suivants.

- Lot n°1 : voirie, réseaux divers et infrastructures.
- Lot n°2 : bâtiment de gardiennage
- Lot n°3 : bennes

Le présent avenant ne concerne que le lot n°1.

1.4- Titulaire du marché du lot n°1

<i>Raison sociale ou dénomination</i>	OLIVE TRAVAUX
<i>Forme juridique</i>	SARL
<i>Adresse du siège</i>	Le Parcher – 05290 VALLOUISE
<i>Tel</i>	04 92 23 30 09
<i>Fax</i>	04 92 23 36 93
<i>E mail</i>	olive.travaux@wanadoo.fr
<i>SIREN (numéro d'entreprise)</i>	RCS Gap 387 250 319 B
<i>SIRET (numéro d'établissement)</i>	387 250 319 000 10
<i>APE (numéro du code d'activité)</i>	452 B

2- Nature et étendue des besoins à satisfaire par l'avenant

Au cours des études d'exécution, plusieurs aménagements du marché ont dû être faits. Leur consistance est décrite ci-après et ils font l'objet d'un avenant au marché.

2.1- Accès à la déchèterie

Pour améliorer la sécurité du débouché de l'accès à la déchèterie sur la RD902, la voie d'accès a été allongée de façon à se raccorder à la RD902 en face de la route permettant d'accéder au fort du Randouillet. Il s'en suit une augmentation du volume de l'aménagement d'environ 80%.

2.2- Réduction du nombre de plateformes

Le projet initial comportait un quai avec 10 emplacements pour des bennes de 30 m³. Le nombre d'emplacements à quai, a été réduit à 7 auxquels s'ajoute un emplacement sur la plate forme supérieure. Ceci réduit le projet de la déchèterie sensu stricto de 20%.

2.3- Amélioration de l'intégration paysagère

La sensibilité du site du point de vue des paysages (site classé) implique un renforcement de l'intégration paysagère de l'installation avec une surface traitée passant de 200 m² à 800 m².

2.4- Purge de la plate-forme inférieure

Au cours du terrassement de la plate-forme inférieure, des matériaux non inertes ont été rencontrés. Leur présence compromettait la stabilité de la plate-forme. En conséquence, 300 m³ de matériaux ont dû être évacués et remplacés par des petits enrochements.

2.5- Aménagement d'une aire « déchets verts »

La plateforme située dans le prolongement, cotéEst, de la déchèterie sera utilisée pour le stockage temporaire et le broyage des déchets verts. Cette plateforme sera renforcée par une couche de béton bitumineux sur environ 400 m².

2.6- Aménagements divers

Il s'agit :

- de la séparation des entrées poids lourds et véhicules d'usagers avec 2 portails au lieu d'un initialement prévu. Cela permet un raccordement plus facile du chemin communal qui rejoint la RD902,

- de l'équipement de l'accès avec des barrières de sécurité en bois,
- de la suppression pour des raisons économiques des caniveaux préfabriqués type CC1 sur la plateforme inférieure,
- de la prolongation du réseau de collecte des eaux de pluie de la plateforme supérieure,
- de la construction sur la plate-forme supérieure d'une dalle de 1 x 2m aménagée pour la réception des huiles,
- de la construction de 2 plateformes pour collecte des déchets de type D3E et appareils électroménagers pour prendre en compte une réglementation récente, postérieure à la conception du projet.

3- Economie générale de l'avenant et du marché

Le présent avenant modifie le marché du lot n°1 de la façon suivante :

MODIFICATIONS DU MARCHE	COUTS (€ H.T.)
➤1- Voie d'accès principale	+75 333,48,48
➤2- Plate-forme inférieure	- 6 489,00
➤3- Quais	-29 472,00
➤4- Equipement des quais	-7 343,30
➤5- Extrémités des quais	- 21 363,00
➤6- Plate-forme supérieure	-25 582,40
➤7- Réseaux	-4 213,10
➤8 Protection du site	- 1 302,50
➤9- Intégration paysagère	16 785,00
➤10- Divers	+ 11 502,50
Total avenant n°1	+ 7 855,68

Le Décompte des Prix Global et Forfaitaire (DPGF) joint au présent avenant remplace le document annexé au marché initial.

D'un commun accord il est décidé, que ces modifications entraînaient une augmentation du montant total du marché du lot n°1 de 7 855,68 € HT.

	Prix € H.T.	T.V.A. 19,6%	Prix € T.T.C.
Marché initial	542 541,60	106 338,15	648 879,75
Avenant n°1	7 855,68	1 539,71	9 395,39
Marché modifié par l'avenant n°1	550 397,28	107 877,87	658 275,14

Le montant de l'avenant représente **1,45%** du montant HT du marché initial.

4- Choix du mode de passation

Le présent avenant est signé par le Maître d'ouvrage et l'Entrepreneur.

5- Déroulement de la procédure

Le présent avenant résulte d'une application des prix unitaires du marché quand ils existent ou d'une négociation entre le Maître d'ouvrage et l'Entrepreneur.

6- Critères de sélection

Sans objet

7- Candidats non retenus et motif du rejet

Sans objet

8- Provenance des fournitures

Toutes les fournitures proviennent à notre connaissance de l'Union Européenne.

9- Sous-traitance

Aucune sous-traitance n'est prévue pour la réalisation du présent avenant

Avenant n°1

Dans le cadre du marché de travaux pour « Construction d'une déchèterie » au lieudit Fontchristiane, sur la commune de Briançon (05), les soussignés

- Le Maître d'Ouvrage,

<i>Dénomination :</i>	Communauté de Communes du Briançonnais
<i>Signataire du marché :</i>	Monsieur Le Président
<i>Adresse :</i>	Les Cordeliers – 1, rue Aspiran Jan 05100 BRIANCON
<i>Téléphone :</i>	04 92 21 35 97
<i>Télécopieur :</i>	04 92 20 38 90
<i>Adresse internet :</i>	accueil@ccbrianconnais.fr

d'une part

- L'Entrepreneur titulaire et mandataire du marché

<i>Raison sociale ou dénomination</i>	OLIVE TRAVAUX
<i>Forme juridique</i>	SARL
<i>Adresse du siège</i>	Le Parcher – 05290 VALLOUISE
<i>Tel</i>	04 92 23 30 09
<i>Fax</i>	04 92 23 36 93
<i>E mail</i>	olive.travaux@wanadoo.fr
<i>SIREN (numéro d'entreprise)</i>	RCS Gap 387 250 319 B
<i>SIRET (numéro d'établissement)</i>	387 250 319 000 10
<i>APE (numéro du code d'activité)</i>	452 B

d'autre part,

donnent leur accord pour une modification du marché principal de travaux dans les conditions fixées ci-après :

Article 1 : Travaux concernés

1.1- Accès à la déchèterie

Pour améliorer la sécurité du débouché de l'accès à la déchèterie sur la RD902, la voie d'accès a été allongée de façon à se raccorder à la RD902 en face de la route permettant d'accéder au fort du Randouillet. Il s'en suit une augmentation du volume de l'aménagement d'environ 80%.

1.2- Réduction du nombre de plateformes

Le projet initial comportait un quai avec 10 emplacements pour des bennes de 30 m3. Le nombre d'emplacements à quai, a été réduit à 7 auxquels s'ajoute un emplacement sur la plate forme supérieure. Ceci réduit le projet de la déchèterie sensu stricto de 20%.

1.3- Amélioration de l'intégration paysagère

La sensibilité du site du point de vue des paysages (site classé) implique un renforcement de l'intégration paysagère de l'installation avec une surface traitée passant de 200 m2 à 800 m2.

1.4- Purge de la plate-forme inférieure

Au cours du terrassement de la plate-forme inférieure, des matériaux non inertes ont été rencontrés. Leur présence compromettait la stabilité de la plate-forme. En conséquence, 300 m3 de matériaux ont dû être évacués et remplacés par des petits enrochements.

1.5- Aménagement d'une aire « déchets verts »

La plateforme située dans le prolongement, cotéEst, de la déchèterie sera utilisée pour le stockage temporaire et le broyage des déchets verts. Cette plateforme sera renforcée par une couche de béton bitumineux sur environ 400 m2.

1.6- Aménagements divers

Il s'agit :

- de la séparation des entrées poids lourds et véhicules d'usagers avec 2 portails au lieu d'un initialement prévu. Cela permet un raccordement plus facile du chemin communal qui rejoint la RD902.

- de l'équipement de l'accès avec des barrières de sécurité ;
- de la suppression pour des raisons économiques des caniveaux préfabriqués type CC1 sur la plateforme inférieure.
- de la prolongation du réseau de collecte des eaux de pluie de la plateforme supérieure,
- de la construction sur la plate-forme supérieure d'une dalle de 1 x 2m aménagée pour la réception des huiles.
- de la construction de 2 plateformes pour collecte des déchets de type D3E et appareils électroménagers pour prendre en compte une réglementation récente, postérieure à la conception du projet.

Article 2 : Incidence financière

Le présent avenant augmente le montant forfaitaire de l'ensemble du lot n°1 de

7 855,68 € HT	soit	9 395,39 € TTC
----------------------	-------------	-----------------------

En toutes lettres :

Neuf mille trois cent quatre vingt quinze euros et trente neuf centimes TTC.

Le Décompte des Prix Global et Forfaitaire (DPGF) annexé au présent avenant remplace le document annexé au marché initial.

Article 3 : Délais

Le délai de réalisation du lot n°1 est prolongé jusqu'au 30 septembre 2008.

Article 4 : Renoncement au recours

Le titulaire du marché renonce à tout recours pour des faits antérieurs à la signature du présent avenant et concernant le présent marché.

Acceptation de l'avenant y compris DPGF en annexe

A, le

Signature de l'Entrepreneur titulaire

**Le Vice-président délégué à
L'Environnement et au Développement
Durable,**

Henry RAOUX.

Notification

Le représentant légal de la Collectivité certifie que le présent avenant au marché a été transmis au représentant de l'état le

L'Entrepreneur, titulaire du marché

Reçu notification de l'avenant

Signature de l'Entrepreneur titulaire

le :

Le représentant de la Communauté de Communes du Briançonnais

Reçu l'avis de réception postal de la notification de l'avenant, signé par le titulaire
le

A

**Signature du représentant légal de la
Communauté de Communes du
Briançonnais**

Le